

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

DÉLIBÉRATION D'ASSEMBLÉE : 25 MARS 2013

Objet : **SYNDICAT MIXTE DE LA PLAINE DE L'AIN - DECISION DE RETRAIT**

Membres élus présents : MM. BAILLY - BALAGUER - BUGAUD - CAUCHOIS - CAUQUY - DRHOVIN - DUMAS - FONTENAT - FALCONNIER - FRATTA - GIREAU - GROSSAT - GUDERZO - LUGAND - MARMILLON - MERCIER - MONNET - PERRAUT - PHILIBERT - PIERROT - MME PRADEL - MM. REY - VERNE - VOISIN

SYNDICAT MIXTE DE LA PLAINE DE L'AIN - DECISION DE RETRAIT

Intervention de M. Hervé PIERROT

Notre compagnie, ainsi que la CCI R Rhône-Alpes, les CCI T de Lyon et de Nord-Isère, sont actuellement membres du SMPA. Les difficultés financières du SMPA liées à l'absence de ventes de terrains et à un niveau de charges fixes élevées, ont conduit ce syndicat à envisager une refonte de ses statuts et de son financement.

Les CCI concernées, considérant qu'il n'est pas souhaitable de rester présentes dans un organisme dans lequel elles auraient à supporter des charges de fonctionnement et d'investissement sans pouvoir participer réellement à la décision du fait d'une représentation minoritaire, ont considéré que leur retrait devait être envisagé.

Sur le plan des modalités de retrait, après négociations, les membres sortants du SMPA se retirent sans répartition de l'actif et du passif et sans indemnisation. Les conditions de retrait de chacun des membres concernés seront fixées par convention entre le SMPA et les membres sortants.

Il est donc demandé à l'assemblée de prononcer le retrait de la CCI de l'Ain du SMPA, et d'autoriser le Président à négocier et signer la convention précisant les conditions de retrait.

L'Assemblée,

- vu l'exposé du Premier Vice-président,

- prononce le retrait de la CCI de l'Ain du SMPA

- autorise le Président à négocier et signer la convention précisant les conditions de retrait.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	36
- Nombre de Membres présents	24
- Nombre de voix pour	24
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Original signé

Patrice FONTENAT
Secrétaire

Jean-Marc BAILLY
Président